



Section N° 1 (2 * 1 km)

Relais : Départ en masse (13h30) du 1^{er} relayeur de chaque équipe, passage du relai = échange du doigt (puce). 3 balises par relayeur à pointer dans l'ordre défini sur la carte, **attention combinaisons différentes entre les équipes, bien vérifier le N° de la balise. 6' de pénalité par balise manquante.**

A l'arrivée du 2eme relayeur, distribution des cartes pour le reste du Raid à l'entrée du parc vélo.

Section N°2 (6.7 kms)

VTT en suivi d'itinéraire : suivre le parcours dessiné sur la carte, balise(s) sauvage(s) non cartée(s) + balise(s) au(x) passage(s) obligatoire(s) sur la carte, **pénalité = 15'**

Sur cette section une traversée de route avec neutralisation du chrono.

Section N°3 (3.5 kms)

CO pédestre au score : 15 postes, l'ordre n'est pas imposé mais un temps maxi de 45'

Pénalités = 6' par poste manquant et 5' par minute entamée au-delà des 45'

Conseil : à la fin de la section 2 posez vos VTT prenez votre carte de la section 3 et pointez le boitier début de la section CO pédestre (qui déclenche le chrono de 45'. Si non pointé = 2h de pénalité). A votre arrivée de cette CO n'oubliez pas de pointer le boitier fin de section (arrêt du chrono 45')

Section N°4 (5 kms)

VTT O' VTT au score : 15 postes, l'ordre n'est pas imposé mais un temps maxi de 45'. Pointez le boitier début de la section VTT O' (qui déclenche le chrono de 45'. Si non pointé = 2h de pénalité). A votre arrivée de cette VTT O' n'oubliez pas de pointer le boitier fin de section (arrêt du chrono 45')

Pénalités = 6' par poste manquant et 5' par minute entamée au-delà des 45'

Section N°5 (2 kms)

VTT en suivi d'itinéraire : suivre le parcours dessiné sur la carte, balise(s) sauvage(s) non cartée(s) + balise(s) au(x) passage(s) obligatoire(s) sur la carte, **pénalité = 15'**

Section N°6

Tir à l'Arc : 6 flèches par équipe

Bonification : 0 à 20 pts = 0' / 21 à 40 pts = 5' / 41 à 60 pts = 10'

Temps de course neutralisé pendant la section 6

Attention à la sortie du Tir à l'Arc lecture de la puce à la GEC ; vidage et nouveau départ au boitier.



Barrière horaire à 16h15 pas de possibilité de continuer le Raid

Section N° 7 (4.5 kms)

VTT en suivi d'itinéraire : suivre le parcours dessiné sur la carte, balise(s) sauvage(s) non carté + balise(s) au(x) passage(s) obligatoire(s) sur la carte, **pénalité = 15'**

Section N° 8 (2 kms)

Run and Bike en suivi d'itinéraire : suivre le parcours dessiné sur la carte, balise(s) sauvage(s) non cartée(s) + balise(s) au(x) passage(s) obligatoire(s) sur la carte, **pénalité = 15'**



Barrière horaire à 17h au-delà plus de possibilité de faire la section N° 9 Vous passez à la N° 10

Section N° 9 (5 kms)

CO pédestre dans un corridor l'ordre est libre avec possibilité de shunt.

14 balises, pénalité 10' par poste manquant

Section N° 10 (2.5kms)

Run and Bike en suivi d'itinéraire : suivre le parcours dessiné sur la carte, balise(s) sauvage(s) non cartée(s) + balise(s) au(x) passage(s) obligatoire(s) sur la carte, **pénalité = 15'**

Section N° 11 (3.5 kms)

VTT en suivi d'itinéraire : suivre le parcours dessiné sur la carte, balise(s) sauvage(s) non cartée(s) + balise(s) au(x) passage(s) obligatoire(s) sur la carte, **pénalité = 15'**

Section N° 12 (0.3 Km)

Gel chrono à l'entrée du parc

Parcours VTT chronométré, **temps chrono * 6, Pénalité si l'épreuve n'est pas effectuée = 1h**

Section N° 13 (0.7 km)

VTT en suivi d'itinéraire : suivre le parcours dessiné sur la carte jusqu'à l'arrivée finale.

Passez à la GEC pour avoir votre résultat, rendre la puce ensuite vous pouvez aller vous ravitailler et débriefer votre course



Attention barrière horaire à 18H pénalité de 5' par minute entamée

Info Sécurité générale : C'est un raid qui se déroule principalement en milieu urbain, on vous demande donc de bien respecter : le code de la route, les consignes des signaleurs, les autres usagers des lieux traversés. Cette journée doit être une fête et ne doit pas se retrouver en rubrique fait divers.

N° Tel. PC course : 06 81 11 93 24 Joel Le Coz

06 03 53 83 14 Jean François Urvoy

06 81 90 36 68 Yannick Guillou



VILLE
DE QUIMPER